

## Soutien de 15 000\$ à la Société des Concerts Bic-St-Fabien

### **Le Conseil des arts et des lettres du Québec signe une 3<sup>e</sup> entente de développement artistique au Bas-Saint-Laurent**

**Montréal, 17 mai 2007** — Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Municipalité du Bic, la Municipalité de Saint-Fabien et la Société des Concerts Bic-Saint-Fabien ont annoncé aujourd'hui la signature d'une entente de développement artistique et culturel d'une durée de trois ans. L'entente 2007-2009 totalisant 15 000 \$ prévoit l'appariement d'une aide financière du CALQ à celles des partenaires afin de consolider la Société des concerts Bic-Saint-Fabien qui organise depuis cinq ans un festival de musique de chambre. L'événement offre à la population une programmation de qualité et met en valeur le talent et le travail de nombreux musiciens de la région. Rappelons que la présente entente tient compte de la politique culturelle mise de l'avant par la MRC Rimouski-Neigette.

« Je me réjouis que dans un contexte budgétaire difficile, deux municipalités aient fait le choix d'investir dans les arts et d'agir pour le développement culturel en s'engageant dans un partenariat dont les artistes et la population ressortiront gagnants » a affirmé M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ. M. Gauthier a précisé que « le Conseil souhaite favoriser l'occupation territoriale en soutenant l'excellence d'un organisme qui contribue au développement artistique et culturel durable dans sa région. »

Le CALQ a déjà signé une entente avec la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent qui permettra d'injecter 115 000 \$ sur trois ans pour soutenir des projets ou des organismes contribuant à l'affirmation d'une identité régionale forte, comme les Concerts aux Îles du Bic. Le Conseil avait également conclu une entente avec la Ville de Rimouski pour consolider des organismes porteurs. Par la signature de plus d'une dizaine d'autres ententes avec des régions, le CALQ exprime son désir de travailler en étroite relation avec un réseau de partenaires qui ont la volonté de faire de la culture un enjeu fondamental pour le développement économique et social de leur région.

Depuis 1994, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a pour rôle de soutenir dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature afin d'en favoriser le rayonnement au Québec, au Canada et sur les marchés extérieurs. Le Conseil soutient également le perfectionnement des artistes professionnels. Le CALQ a son siège social à Québec et un bureau à Montréal.

– 30 –

Source: Geneviève Picard, conseillère en communication  
Téléphone: 514 864-4293 ou 1 800 608-3350  
Site Web: [www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca)